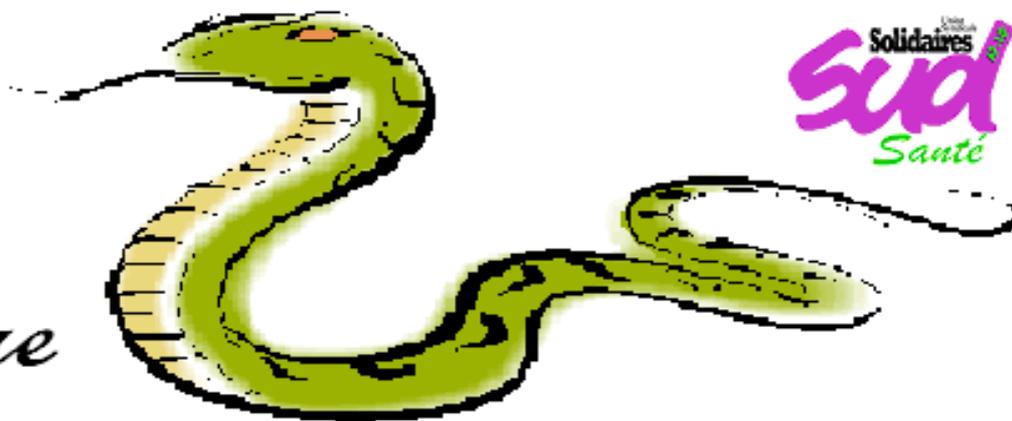


Langue de Vipère



Mars 2009

Sommaire

- BIG Béclère is watching you !
- Quizz Economie...
- Sud a toujours raison !
- Résultat de la grève du 19 mars
- Le chiffre du mois : 700 !!!
- Des agents de Béclère « tirés au sort » pour rencontrer son éminence
- Massacre d'Etat en mai 1967 !!!
- Coût de la vie dans les DOM TOM
- Sudoku difficile

CALENDRIER CAP :

11 mars :

CAP n°11 Pers. Aides Soignants, AMP, auxiliaires de Puériculture.
Reports de stage - Appels de note
Dossiers divers

17 mars :

CAP n°15 Pers. Infirmiers
Reports de stage - Appels de note
Dossiers divers

**Rassemblement av. Victoria
des administratifs à 10h
le vendredi 27 mars**



BIG BECLERE is watching you ! *

Un CHSCT extraordinaire a eu lieu le 24 février concernant l'implantation de caméras de vidéosurveillance dans l'hôpital. La direction nous faisait croire qu'elles allaient servir en cas d'agressions du personnel mais bien sûr après vérification NON ! Personne ne sera derrière la caméra, c'est juste un système enregistreur qui permettra au vu des emplacements de surveiller les caisses, le quai du magasin, le hall... Nous sommes montés au créneau et avons dénoncé les manipulations, **nous avons voté contre et demandé l'avis de la CNIL** concernant la validité de cette installation, les emplacements et l'utilisation des données.



* Le grand Béclère t'observe...

Quizz Economie :

L'état a donné 1.7 Milliards d'Euros à la Société Générale.

A quoi cette somme va-t-elle servir ? :

- A augmenter les salaires des employés ?
- A proposer des crédits au PME en difficulté ?
- A suspendre les crédits-relais des familles en difficulté ?
- A augmenter les fonds propres de la Banque
- A distribuer des dividendes en hausse de 34% aux actionnaires ?

Réponse : Augmenter les dividendes qui passeront de 0.9€/action en 2007 à 1.2€/action en 2008 soit 34% d'augmentation. Source : Le Figaro Economie

Résultat grève du 19 mars



Pôle	Mobilisations
THORACIQUE	69%
CHARGE	55%
FEMME ENFANT	52%
MIRS	54%
BPP	27%
POLAD	40%
TOTAL HOPITAL	47%

Sud a toujours raison !

Contrairement à ce que disait la direction, les 60 postes paramédicaux supprimés en 2008 ne sont pas réapparus mais ont disparu à jamais !!! La suractivité de l'hôpital ne nous protège pas des plans d'économie !

Jusqu'ou allons-nous laisser faire ?

Le Chiffre du mois : 700 !



C'est le nombre de gendarmes et de policiers mobilisés pour accompagner le président de la République le 19 février à Daumeray (Maine & Loire). Aucune manifestation n'était prévue. Il faut quand même préciser que Daumeray est un petit village d'à peine 1600 habitants !!! Et 700 c'est aussi le chiffre des suppressions d'emplois sur l'APHP en 2009 ! Et combien sur Bécère ? Nous on préfère les blouses blanches aux tenues bleues marines !

Des agents de Bécère « tirés au sort » à la rencontre de son éminence ...

La direction de l'hôpital a tiré au sort des agents pour rencontrer à Clairefontaine (le bunker de l'équipe de France) son éminence Sarkozy...

On se demande qui était l'huissier de justice présent lors de ce tirage au sort ?

Tous les noms des agents de l'hôpital étaient-ils dans l'urne ?

Nous aurions bien aimé être présent à ce rendez vous pour exprimer notre mécontentement et récupérer les plus de 2000 postes que Mme Bachelot nie avoir supprimé à l'APHP en 2008 !

L'entretien en intersyndicale APHP que nous avons eu avec la ministre de la santé s'est mal déroulé, aucune réponse concrète à nos revendications ! Les agents de l'APHP risquent de perdre 3% de salaire... Suite à cet entretien, Sarkozy voulait absolument redorer le blason de sa loi HPST...

Malheureusement, sans une réaction de l'ensemble des salariés, l'éclatement de l'AP-HP est programmé...

Massacre d'Etat en mai 1967 !

Les livres d'Histoire ont parfois la mémoire courte notamment sur les éléments troubles de l'histoire de France.

Qui en France se souvient des événements de Mai 1967 ? Et pourtant il y a beaucoup à en retenir, petit cours d'histoire :

Tout a débuté le 20 mars 1967, à Basse Terre un riche marchand «blanc pays» (béké) lance son chien sur un artisan noir. Révolté par cet acte digne de l'apartheid, les 20, 21 et 22 mars, une émeute raciale éclatait dans les rues de Basse-Terre, 18 personnes furent arrêtées pour atteinte à l'intégrité du territoire Français. (« Le Procès des guadeloupéens » paru en 2003 - Ed. L'Harmattan).

Serment solennel

« On jou... Dèmen Kamarad !



Deux mois plus tard, les ouvriers Guadeloupéens demandent une augmentation salariale de 2,5%. Ces manifestations ont conduit les ouvriers devant la chambre du commerce et de l'industrie de Pointe à Pitre les 26 & 27 mai. Le délégué patronal leur aurait répondu « **quand les nègres auront faim, ils reprendront le travail** »... Fin des négociations !!!!

Les forces de l'ordre appelées sur les lieux ont reçu l'ordre du préfet de « **faire usage de toutes vos armes** ». La première victime fut Jacques Nestor tué dans le dos, puis deux ouvriers Taret et Tidas ainsi qu'un promeneur. Rapidement les affrontements s'étendent à toute la ville.

Le préfet fit désarmer les policiers noirs et a fait appel aux gendarmes mobiles de Martinique et de France. Des personnes sont même exécutées dans les locaux de la gendarmerie de Morne Niquel. Le nombre de victimes reste jusqu'à nos jours, sujet à caution.

On parle en effet dans les jours qui suivent de 7 morts officiellement.

En 1985, suite aux nombreuses interpellations du gouvernement, les chiffres officiels passent à 87 morts (en réalité plus proche des 200 !!). Les documents sont classés Secret Défense jusqu'en 2017 !!! **Qui protège-t-on ?**

Comme en Algérie quelques années plus tôt, le politique a protégé **un massacre** !

Combien de temps faudra-t-il encore pour que justice soit rendue ?

Source : Bakchich.info

Coût de la vie dans les DOM TOM...

Taux de chômage record, coût de la vie qui crève le plafond, salaires de misère... Les départements et territoires d'outre-mer vivent une période difficile, et pas seulement du fait de la crise. Après la Guyane et la Guadeloupe, c'est au tour de la Martinique de s'embraser. **Que se passe-t-il donc dans ces territoires très éloignés de Paris, chez ces Français du bout du monde ?**

Ceux qui n'y ont jamais vécu s'imaginent souvent que, dans ces îles baignées de soleil, on peut vivre d'amour et d'eau fraîche. Tout ce qui est nécessaire à la vie courante est plus cher.

L'essence, par exemple; en Guyane, le prix du litre de sans-plomb était à 1,77 euro fin 2008. Au même moment en France, il était à 1,55 euro.

Résultat : deux semaines de paralysie totale et de blocage du réseau routier...

Pareil pour les produits alimentaires, souvent importés. Leurs prix atteignent des sommets à cause du coût du transport -par avion pour les produits frais. Et les commerçants en profitent souvent pour appliquer des marges substantielles, voire exorbitantes. Et comme 1% de la population détient 98% des terres, impossible pour les populations locales de développer une agriculture vivrière pour se passer de l'import. C'est ainsi que sur les rayonnages des hypermarchés, on trouve des yaourts à plus de 15 euros le pack ou une bouteille d'eau minérale à 6 € !!!

Sous les cocotiers et le sable, l'enfer social !

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste. **Le financement de Sud Santé est uniquement assuré par les cotisations des syndiqué(e)s.**

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1000 €	12.5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Pour ceux qui veulent la solution, elle est affichée sur le panneau à coté du local Sud !

Niveau Difficile :

		9					8	
			1			9		5
		8			6		1	
6			5				3	7
			7	3	4			
1	3				8			9
	5		8			3		
2		6			9			
	8					5		

Pour avoir plus d'informations... N'hésitez pas à aller sur notre site :

<http://www.sudbeclere.org>

Contact : 06.32.59.64.76